

CONTRIBUTION AXE GRANVILLE-AVRANCHES

Dans le cadre de ses réflexions relatives à la modernisation de l'axe Granville-Avranches, le conseil départemental de la Manche a souhaité la mise en place d'une concertation préalable qui se clôture ce lundi 22 septembre. Dans ce contexte, **notre association tient à plaider pour l'achèvement d'une voie rapide adaptée et sans obstacle reliant Granville à Avranches**, en reprenant le tracé tel que prévu en 2006.

La voie rapide, un enjeu d'intérêt public majeur

Personne ne souhaite construire une route pour le plaisir de construire une route. L'été que nous venons de vivre est le troisième plus chaud jamais mesuré en France¹, preuve supplémentaire du réchauffement climatique à l'œuvre. La décarbonation de nos modes de vie est en cela un impératif, accentué par le fait que nous – Français et Européens – dépendons massivement des importations en énergies fossiles : la France importe 99 % du pétrole et du gaz qu'elle consomme². Nécessité climatique, la décarbonation est aussi un enjeu de souveraineté à part entière.

Ce contexte exige de distinguer, dans nos choix locaux d'investissement, ce qui relève du gadget et de l'essentiel. Nous estimons en l'occurrence que l'achèvement d'une voie rapide, entre les deux principaux pôles du Sud-Manche que sont Granville et Avranches, représente **un enjeu d'intérêt public majeur pour notre territoire**.

Ceci pour les riverains d'abord. Entrer dans l'intimité des cas particuliers permet de se rendre compte à quel point l'actuelle route départementale 673 (RD 673) est devenue la route de l'enfer. Nuisances sonores incessantes, problèmes évidents de sécurité, murs fissurés : le ras-le-bol exprimé depuis plusieurs décennies doit non plus être écouté mais entendu, et se traduire par une réponse politique à la hauteur.

Ceci pour les usagers de la route ensuite. Nous pensons aux travailleurs qui empruntent le trajet quotidiennement, avec une circulation saturée à plusieurs endroits de la route actuelle – à commencer par les abords de la zone du Croissant à Saint-Pair-sur-Mer. Nous pensons à nos entreprises et à nos artisans, dont les zones d'intervention et donc d'activité se réduisent d'autant que les temps de transport s'allongent. Pour partager localement de la valeur, encore faut-il la créer. Nous pensons enfin aux personnes nécessitant des soins et des interventions d'urgence : la mutualisation des ressources hospitalières entre Granville et Avranches n'a de sens qu'à la condition de disposer d'une voie d'accès fluide entre les deux sites.

¹ <https://meteofrance.com/actualites-et-dossiers/actualites/ete-2025-au-3-rang-des-etes-les-plus-chauds>

² <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/ressources-hydrocarbures-France>

Une réalité : 17 000 véhicules par jour

Les 17 000 véhicules par jour sont déjà là sur une partie de la RD 673³. C'est davantage que sur certaines portions d'autoroute. En plein été, nous observons des pics à 22 000 véhicules soit l'équivalent du trafic recensé au niveau du Pont de Normandie (autoroute A29)⁴. Cette situation ne va pas s'améliorer dans le temps : les projections du département tablent sur une augmentation de 3 à 23 % du volume de véhicules d'ici 2030 puis 2050. Ceci s'explique par un double phénomène :

- la croissance démographique, avec 4 500 habitants de plus prévus à l'échelle de Granville Terre & Mer à horizon 2037⁵ ;
- l'accueil ponctuel de nouveaux flux de « réfugiés climatiques », attirés lors des épisodes de forte chaleur par l'îlot de fraîcheur que nous représentons.

Autrement dit, **cette voie rapide n'est pas la route de trop, mais la route qu'il faut**. Voie pour laquelle des sommes significatives – plusieurs millions d'euros (acquisitions foncières et études) – ont déjà été engagées afin de l'achever.

Il est, enfin, possible d'identifier des mesures compensatoires pour les zones humides traversées ainsi que pour les impacts environnementaux liés à l'achèvement de la voie rapide, si celle-ci est intelligemment conçue :

- l'éventail des solutions techniques aujourd'hui existantes (écoducs, passages à faune, clôtures guides) permet d'atténuer les effets d'un tel ouvrage sur notre biodiversité ;
- un trafic fluide et continu est par nature moins émetteur en gaz à effet de serre qu'un trajet embouteillé – la consommation d'essence au kilomètre est en effet multipliée par deux dans un bouchon⁶ ;
- la déviation des flux actuels vers une voie rapide « de bout en bout » permettra de libérer la RD 673 pour y donner la part belle aux mobilités douces (vélo en tête), aux voiturettes électriques (de type Citroën Ami) et aux engins agricoles sans conflits d'usage.

Le Sud-Manche n'est pas un sous-territoire : nous méritons, au même titre que nos voisins bretons, de disposer d'infrastructures adaptées. Là où il y a une volonté, il y a un chemin : il nous appartient de l'emprunter et de sortir pour de bon d'un statu quo vieux de trente ans, en responsabilité et avec une confiance résolue en l'avenir.

Qui sommes-nous ?

Nouvel élan pour Granville est la maison commune des Granvillaises et des Granvillais qui souhaitent faire avancer leur ville. L'association entend s'impliquer dans les prochaines élections municipales autour de **Nicolas Germain**. Pour toute question, vous pouvez nous écrire à contact@nouvelelanpourgranville.fr.

³ <https://www.concertation-granvilleavanches.fr/download/component/97438/dossier-de-concertation-prealable>

⁴ <https://www.francebleu.fr/infos/transports/trentieme-anniversaire-le-pont-de-normandie-en-quelques-chiffres-cles-5116576>

⁵ <https://www.ouest-france.fr/normandie/granville-50400/cest-un-enjeu-majeur-lavis-des-communes-de-granville-terre-et-mer-sollicite-pour-lurbanisme-164065f6-e792-11ef-9afb-41e1b47a1356>

⁶ https://www.franceinfo.fr/economie/transports/trafic/les-embouteillages-provoquent-beaucoup-de-pollution_2205194.html

